

VOYAGE

LE PAPE INVITÉ EN IRAK
«J'ai l'honneur d'officialiser l'invitation de Votre Sainteté à visiter l'Irak», écrit le président Ibrahim Salih dans un courrier adressé au pape François. Le pontife a récemment fait part de son désir de se rendre en Irak en 2020. Ce serait la première visite d'un pape dans ce pays frontalier de la péninsule arabique. CATH.CH

Imams en formation continue à Fribourg

Université » Une bonne trentaine d'imams venus de toute la Suisse ont pris part cette semaine à une formation continue organisée par le Centre suisse islam et société (CSIS) de l'Université de Fribourg. Ils ont pris part à l'atelier «Les imams en tant qu'acteurs dans la communauté et la société: défis, rôles, perspectives».

En Suisse, les imams jouent un rôle clé: ils sont des facilitateurs d'intégration et des interlocuteurs pour les autorités et les spécialistes, relève le CSIS. De nouvelles tâches viennent toutefois sans cesse alourdir leur cahier des charges, ce qui les place devant de nouveaux défis. Cet atelier a été organisé pour leur venir en aide.

Au quotidien, les imams revêtent un rôle important dans les mosquées: ils dirigent la prière, prêchent et dispensent un enseignement religieux. Ils jouent également une fonction préventive contre les phénomènes de radicalisation. Leur action au sein de la communauté permet aux jeunes d'appréhender leur religion sous di-

verses perspectives, par le biais notamment du sport, de la culture et de l'enseignement religieux.

La Fédération d'organisations islamiques de Suisse (FOIS), partenaire d'organisations turques et albanaises responsables de l'engagement des imams, a contribué au succès de cet atelier. » CATH.CH

675 500 francs aux victimes

Abus sexuels » Quelque 675 500 francs ont été versés par l'Eglise catholique suisse en 2018 à des victimes d'abus sexuels prescrits au regard du droit étatique et canonique. Une somme répartie sur 47 demandes d'indemnisation. En 2017, la Commission d'indemnisation avait versé 435 000 francs aux victimes d'abus sexuels. » CATH.CH

En prison, les conversions sont plus fréquentes qu'il n'y paraît. Plusieurs aumôniers en témoignent

Trouver la foi derrière les barreaux

« ANNE SYLVIE SPRENGER
PROTESTINFORM

Spiritualité » «Je suis apaisé. J'étais totalement athée. J'ai trouvé la foi. Je demande que soit entendu l'aumônier de la prison pour témoigner de mon chemin.» C'est ainsi que s'est exprimé devant le Tribunal criminel de Nyon, mardi 11 juin, celui que l'on surnomme le «pédophile de Gland», comme l'a rapporté 24 heures. Depuis trois ans, le détenu suivrait d'ailleurs un cours de théologie par correspondance. Après avoir purgé les deux tiers de sa peine, l'homme appelle aujourd'hui sa demande de liberté conditionnelle sur ce changement intérieur.

Si l'histoire a de quoi susciter l'étonnement, quand ce n'est pas l'incrédulité, elle met en lumière une réalité bien connue des aumôniers de prison, à savoir l'intérêt que relèvent soudain les questions liées à la foi en milieu carcéral. Un mélange des genres, au final, pas si étrange que ça. Explications.

Quête de sens

«La prison est un lieu propice à la réflexion, aux questionnements sur le sens de la vie», lâche immédiatement Sandro Agustoni, aumônier catholique dans le canton de Neuchâtel. «Les détenus ont le temps de penser. Ça tourne énormément dans leur tête», enchaîne Nathalie Henchoz, aumônière protestante vaudoise. «Beaucoup essaient de comprendre ce qui a «foiré» dans leur vie pour en arriver là. Et qui dit quête de sens, dit recherche spirituelle...»

Eric Imseng, aumônier de l'Eglise protestante de Genève, tient cependant à être clair sur la question: «Dans nos accompagnements, nous nous engageons à ne pas faire de prosélytisme. Quand je rencontre un détenu, je n'ai ni projet ni volonté spécifique: je ne travaille pas à en faire un protestant!» Dans leur travail, ces accompagnants spirituels disent en effet tous laisser cette dimension s'inviter d'elle-même dans la discussion.

Or, lors de ces entretiens, les interrogations sur Dieu surviennent plus qu'à leur tour, comme en témoigne Thomas Isler, aumônier de prison protestant dans le canton de Neuchâtel. «Beaucoup de détenus me disent: C'est Dieu qui m'a mis là, pour que j'arrête mes bêtises.» Comment se l'explique-t-il? «Trouver un sens à ce qui leur arrive les aide à supporter l'enfermement.»



La prison, observent les aumôniers, est un lieu propice à la réflexion, aux questionnements sur le sens de la vie, et même à la prière. Fotolia

Dieu peut donc se trouver derrière les barreaux? «Je rencontre régulièrement des personnes qui décident de lire la Bible en prison et qui commencent un bout de chemin en s'osant à la prière, confirme Nathalie Henchoz. J'ai rencontré plusieurs personnes qui ont pris le temps de lire leur Bible du début à la fin sans loupier une seule ligne!» De l'expérience de Thomas Isler, il s'agit surtout de personnes ayant déjà été en contact avec la religion par le passé, à travers leur éducation familiale ou l'école. «Cela ne représentait alors rien de concret pour eux, et ça prend alors forme à ce moment-là de leur vie. Parfois, c'est même la seule chose qui les aide à survivre.»

«Si certains demandent un entretien juste pour pouvoir sortir de leur cellule, ce qui est de bonne guerre, c'est souvent le début d'un riche échange», confie Nathalie Henchoz. Et d'enchainer: «En prison, les échanges sont souvent plus rapidement profonds. Les détenus ne s'embarrassent pas de politesse ni de



«De belles conversions, tout en douceur et en toute discrétion»

Nathalie Henchoz

LES AUMÔNIERS N'ONT PAS LE SENTIMENT D'ÊTRE MANIPULÉS

Le 11 juin, la Cour du Tribunal criminel de Nyon a accepté de reporter l'audience de celui que l'on surnomme le «pédophile de Gland». En effet, alors que celui-ci avait expressément demandé l'audition de son aumônier, comme c'est son droit, sa longue lettre n'avait pas été lue jusqu'au bout. Le président du tribunal s'en est excusé, comme le rapporte 24 heures, considérant que ce témoignage «était susceptible d'apporter un éclairage sur l'évolution du condamné».

L'aumônier protestant du détenu n'a pas souhaité répondre à nos questions. Thomas Isler nous explique, quant à lui, que dans les prisons où il travaille, on leur a récemment demandé de ne plus venir témoigner lors de ces audiences. «Ils ont peur que l'on soit instrumentalisés», rapporte-t-il. Son collègue catholique le regrette

fortement. Il nous confie qu'il ne s'empêchera cependant pas, selon les cas, d'assister le détenu par sa seule présence: «Je ne pourrai plus livrer un «témoignage de bonnes mœurs», mais je lui témoignerai ainsi de mon soutien.» Les aumôniers ont-ils parfois l'impression d'être manipulés? «Pas vraiment, répond Nathalie Henchoz. Les détenus comprennent vite que les aumôniers n'ont aucun pouvoir.» Néanmoins, poursuit-elle, «il arrive parfois que l'un ou l'autre nous demande une lettre attestant de leur bonne conduite et de leurs efforts pour retrouver une vie normale. Mais ces demandes arrivent après plusieurs mois d'entretiens et d'échanges, quand nous les connaissons bien. Et ces lettres ont très peu d'influence sur la décision d'un juge.» ASS/PROTESTINFORM

faux-semblants.» La question de la culpabilité n'est d'ailleurs jamais vraiment absente. «En sept ans de pratique, je n'ai jamais rencontré un condamné qui me dit qu'il n'a rien fait», témoigne Eric Imseng. Dans le christianisme, le remords a un nom: la repentance. L'aumônier genevois préfère parler d'un «moment de vérité sur soi – des moments toujours bouleversants».

Une deuxième chance?

Au cœur du message biblique, se trouve précisément la notion de seconde chance. Les personnes incarcérées y seraient-elles d'autant plus sensibles? «C'est un réel sujet de réflexion pour beaucoup de ceux qui passent par l'aumônerie: Dieu me pardonnera-t-il? Est-ce que j'ai droit à un avenir?» formule Nathalie Henchoz. Et de pointer: «La prison n'offre pas tellement de deuxième chance: en sortant, ils ont tous des difficultés à trouver un travail et un logement. Beaucoup sont aussi refoulés, et cela peut être dramatique pour eux. Alors comment croire que Dieu offre réellement une deuxième chance quand la société ne vous l'offre pas?» Autre difficulté selon l'aumônière: la plupart des personnes détenues souffrent d'une «estime d'elles-mêmes quasi inexistante, et ce souvent avant même le délit. Pas facile dès lors de les convaincre qu'elles sont enfants de Dieu et, à ce titre, dignes d'être aimées et de vivre.»

Dieu pardonne

Il n'est pas rare que certains condamnés estiment avoir commis un crime «impardonnable». «Je leur dis que s'il n'y a pas de pardon pour eux, il n'y en a pas pour moi. Nous sommes alors tous foutus», leur répond Eric Imseng. Thomas Isler se souvient de ce détenu musulman «qui avait tué sa femme et se pensait perdu», raconte-t-il. «Je lui ai juste formulé cette conviction que l'on a en tant que chrétiens: si on est vraiment sincère, Dieu pardonne. On n'en a plus parlé, mais étonnamment une certaine joie de vivre est revenue chez lui...»

Nathalie Henchoz est bien consciente que «même si l'intention est sincère, beaucoup oublient Dieu dès qu'ils sont libérés. Il y a tellement de pressions au moment de la sortie...» Pour autant, «cela n'empêche pas que certains puiseront une réelle force dans leur foi nouvelle pour changer radicalement de comportement. De belles conversions, tout en douceur et le plus souvent en toute discrétion.» »